



U.C.S.A.-cgt

Réf : MC/MS-008

Monsieur Patrice PAPET
Directeur Général délégué à l'organisation,
aux ressources humaines et au projet
d'entreprise de France télévisions

7, esplanade Henri de France
75907 PARIS cedex 15

Paris, le 27 janvier 2015

RECOMMANDÉ A.R. N°2C 065 981 0346 8

Objet : Saisine de la CGT sur les compétences complémentaires

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'accord collectif du 28 mai 2013 qui prévoit dans ses modalités transitoires (page 289) la poursuite des négociations sur les compétences complémentaires,

et conformément à l'accord sur le dialogue social à France télévisions du 8 décembre 2008 qui prévoit une procédure de prévention du conflit,

la CGT de France télévisions vous demande une réunion d'urgence pour prendre en compte la situation conflictuelle créée par la mise en œuvre de compétences complémentaires non négociées.

Force est de constater que la négociation ouverte sur ce thème se déroule avec une évidente lenteur (plusieurs mois pour simplement obtenir de la direction Outre-Mer 1ère - France Ô, son point de vue sur l'état des lieux des compétences complémentaires pratiquées dans l'ex-RFO). Une lenteur dont semble profiter la direction pour mettre en œuvre de façon unilatérale de nouvelles organisations du travail non négociées, sans formation préalable ni reconnaissance des tâches effectuées.

La CGT souhaite en particulier aborder au cours de cette réunion la question des compétences complémentaires touchant aux fonctions de technicien vidéo, de

chargé de réalisation et de réalisateur, telles que définies dans l'accord collectif et dans le projet d'avenant sur les métiers artistiques.

La CGT souhaite aussi aborder la question des électriciens éclairagistes des Pôles régionaux et ultra-marins dont l'emploi, tel que décrit dans l'Accord Collectif, renvoie à des tâches d'exécution qui n'intègrent pas les responsabilités réelles de ces techniciens sur le terrain.

La direction générale doit prendre la mesure de ses responsabilités sur ce sujet; elle ne peut enliser ainsi les négociations au plan national et laisser les pratiques hors les règles s'installer voire se généraliser sur le terrain.

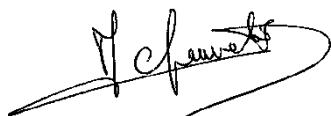
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour la CGT de France télévisions, les délégués syndicaux centraux,

Marc CHAUVELOT,

Catherine LE PELLETIER,

Véronique MARCHAND,



Luc DELEGLISE,



Pierre MOUCHEL,



Copie :

Monsieur Benjamin MAURICE, Directeur délégué au dialogue social